

N°29
Janvier 2016

VAL DE SARTHE

Le bulletin de la Communauté de Communes



**Malicorne Espace Faïence
devient communautaire**



Édito

L'année 2015 aura été marquée par des événements nationaux tragiques. La devise de notre République « Liberté, Egalité et Fraternité » a été attaquée. Ces valeurs, nous les défendons quotidiennement sur notre territoire.

La Liberté tout d'abord, qu'elle soit de circuler, de vivre librement son culte, de s'amuser, de découvrir, ou encore de s'épanouir.

L'Égalité, qui rappelle une équité aux droits pour tous les citoyens, une égalité d'accès aux services pour l'ensemble de nos habitants, ou encore une égalité des chances.

La Fraternité enfin, c'est concourir au bien être commun en s'entraidant et en s'écoutant les uns les autres. C'est la définition même du regroupement de nos Communes en Communauté de communes. Un rassemblement solidaire pour entreprendre des projets ensemble, voire des projets plus grands.

Nous devons continuer de défendre ces valeurs, cet art de vivre. Il est essentiel de renforcer notre union, et d'envisager notre avenir ensemble, au-delà de nos différences. Aujourd'hui, plus que jamais, nous tâcherons, élus, d'être à votre écoute, à l'écoute de vos idées et vos envies pour que vous puissiez continuer à prendre plaisir à vivre sur notre territoire.

L'ensemble du Conseil et du personnel communautaire vous souhaitent une année joyeuse, paisible et heureuse.

Emmanuel Franco

Président de La Communauté de communes du Val de Sarthe

SOMMAIRE

Administration générale

3 à 6

Val de Sarthe : notre projet de territoire
Développer, renforcer, valoriser !
Un conseil en partie renouvelé

Habitat

7

19 logements sociaux bienvenus

Petite enfance

7 à 8

RAM : 10 ans bien célébrés !
Au plus près des tout-petits

Enfance-Jeunesse

9 à 10

Des accueils de loisirs harmonisés
Des vacances de Toussaint animées

Culture-Tourisme

11 à 13

Malicorne Espace Faïence devient communautaire
2016, cap sur la culture et le tourisme

Environnement / Patrimoine

14 à 15

Des incivilités qui coûtent cher !
Déchetterie, un nouveau local spécialisé
Handicap : le Val de Sarthe s'engage pour l'accessibilité

Val de Sarthe : les événements culturels et touristiques de votre territoire

16



Val de Sarthe : notre projet de territoire

Suivant une partition d'orientations et d'actions, les élus du Val de Sarthe se sont accordés le 25 juin dernier sur un projet de territoire. Explications avec Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes.

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Un projet ou un schéma de territoire, c'est une feuille de route. Elle présente les lignes directrices de développement dans divers domaines, avec un plan d'actions et un programme d'investissements s'échelonnant sur la durée du mandat. Au Val de Sarthe, nous avons missionné le cabinet d'études KPMG pour nous accompagner dans cette vaste mission.

Pourquoi les axes de travail sont-ils définis tardivement après les élections ?

Contrairement à une équipe municipale qui construit son programme en amont des élections, les élus communautaires sont désignés pour travailler ensemble. Le Conseil communautaire s'est installé en avril 2014 avec un fort taux de renouvellement de ses membres. Certains connaissaient déjà le fonctionnement et le rôle de la Communauté de communes, d'autres l'ont découvert. Durant six mois, les élus se sont appropriés les missions communautaires et ont intégré des commissions de travail. Ce laps de temps était nécessaire pour que chacun comprenne et s'approprie les différents champs d'action. En décembre 2014, le cabinet d'études KPMG a commencé sa mission.

Les Communes membres ont-elles été associées à ce projet ?

Bien sûr. Nous avons rencontré et travaillé avec les Communes membres, mais pas seulement. Il était important d'associer également les acteurs du territoire à notre démarche de travail : les élus communaux et communautaires, les secrétaires de mairies des Communes membres, les responsables de service de la Communauté de communes, et les principaux partenaires économiques et sociaux (Pays de la Vallée de la Sarthe, Club des entreprises, Mission locale, Pôle Emploi, CAF...). Cette réflexion a été transversale et collaborative. Après six mois de rencontres, d'ateliers et d'analyses, notre schéma de territoire était prêt pour sa mise en œuvre.

Concrètement, comment avez-vous procédé ?

Nous avons réalisé un diagnostic du territoire pour déterminer les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Dans chaque commune, des conseillers municipaux sont allés à la rencontre de leurs administrés pour échanger sur les domaines pour lesquels la Communauté de communes devrait accentuer son action. 500 questionnaires ont été analysés. Toutefois, ces résultats sont à manier avec précaution puisque tous les habitants n'ont pas été sondés. Il ressort que les priorités des citoyens gravitent autour des thématiques impactant leur quotidien comme l'offre de santé, l'emploi et les transports. A contrario, le tourisme, par exemple, apparaît dans leurs dernières priorités. C'est normal. Moi-même, je vais me renseigner sur les activités touristiques de mes lieux de vacances plutôt que de mon lieu de vie.

Vous ne vous êtes donc pas basés uniquement sur cette enquête ?

Effectivement. Nous devons avoir une vision globale et prendre en considération l'économie et l'emploi générés par le secteur touristique pour reprendre l'exemple. Puis, nous avons réfléchi à un scénario de prospection, le mieux adapté à l'évolution de notre territoire. Cela nous a permis de définir des axes stratégiques afin de renforcer nos atouts et réduire nos faiblesses. Nous avons alors déterminé un programme d'actions à engager à court et moyen terme, en tenant compte de l'évolution future des compétences de la Communauté de communes et de ses frontières géographiques, ainsi que des contraintes budgétaires. Le 18 juin dernier, les différents acteurs du territoire ont été invités à participer et à s'exprimer à un ultime forum sur le sujet. Le 25 juin, le Conseil communautaire a adopté son schéma de territoire. A nous, désormais, de le mettre en œuvre !

Développer, renforcer, valoriser !

Tel est le projet du Conseil communautaire, pour 2014-2020. Tour d'horizon des principaux axes du mandat. (Liste non exhaustive).

Le schéma de territoire communautaire, adopté le 25 juin dernier, a défini cinq axes prioritaires pour la mandature.

Assurer le développement économique du territoire

Avec un investissement d'1,6 millions d'euros d'ici 2020, le Val de Sarthe a plusieurs objectifs en terme d'économie locale.

Dès 2016, la Communauté de communes investira, par an, 300 000 euros dans le très haut débit internet, pour desservir, dans les quinze années à venir, l'ensemble de la population. *« La fibre optique est un outil très important, que ce soit pour les entreprises et les foyers. Cette installation va permettre de résoudre les difficultés d'accès rencontrées aujourd'hui par certaines communes du territoire. La démarche va prendre du temps, mais des solutions alternatives peuvent être mises en place »*, commente Jacqueline Benoist, Vice-présidente à l'aménagement du territoire.

D'ici 2019, une nouvelle pépinière d'entreprises verra le jour zone des Noës à Spay. Une structure complétant l'offre déjà existante à Roëzé-sur-Sarthe. *« Notre volonté est d'accueillir davantage d'entreprises et de dynamiser le tissu économique local »*, précise Jean-Yves Avignon, Vice-président à l'économie.

Selon le même objectif, le Val de Sarthe souhaite renforcer la disponibilité foncière et immobilière du territoire dans les zones d'activités économiques et dans les bourgs. *« Tous les trois ans, nous aimerions bâtir deux bâtiments communautaires, destinés à l'implantation d'entreprises. Une opération blanche pour la Communauté de communes puisque le coût de l'investissement serait équilibré par la location ou la vente des dits bâtiments »*, conclue-t-il.



Renforcer un socle de services à la population sur l'ensemble du territoire

« L'ensemble du territoire doit bénéficier d'un accès aux soins », s'engage Emmanuel Franco, Président. Le Val de Sarthe va réaliser une étude sur le territoire, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, le Département et les professionnels de santé. L'occasion d'analyser les différentes hypothèses qui s'offrent aux collectivités : faire appel à la médecine libérale, salarier des médecins, conduire un partenariat avec des professionnels paramédicaux, créer une maison de santé pluridisciplinaire... *« Pour constituer un projet, nous devons prendre en compte les évolutions du métier de médecin, en nous intéressant aux professionnels de demain, qui seront prêts à s'adapter à une nouvelle organisation »*.

D'autres sujets seront mis en place sur ce mandat : une réflexion sur l'offre de services à proposer aux personnes âgées, l'accueil des nouveaux habitants au sein de la Communauté de communes, ou encore le soutien à l'ouverture de Maisons d'assistantes maternelles.



Valoriser le cadre de vie en veillant à un aménagement équilibré du territoire

La loi NOTRe, adoptée cet été par le Parlement, réaffirme la répartition des compétences entre Collectivités et confirme la montée en puissance des intercommunalités. Elle confie au Val de Sarthe la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif entre 2018 et 2020.

Autre sujet de transfert de compétences : le plan local d'urbanisme. A ce jour, il est élaboré par les communes, lesquelles définissent les zones constructibles, d'habitat, d'activités économiques... Fin 2016, les Communes du Val de Sarthe seront amenées à débattre pour déterminer si cette compétence doit ou non être gérée par l'intercommunalité. Cette décision permettrait de gagner en cohérence à l'échelle du territoire.

Valoriser le cadre de vie, c'est aussi travailler sur le dossier des transports et des mobilités. « Avec le Pôle Métropolitain Le Mans, nous réfléchissons aux mobilités durables (développement du covoiturage, expérimentation de véhicules partagés, coordination des transports existants, étude de lignes de transport express reliant le Val de Sarthe au Mans...), explique Jacqueline Benoist, Vice-présidente. Deux projets d'aménagement d'aires de covoiturage sont prévus en 2017 et 2019, pour une enveloppe de 100 000 €.

« Pour les déplacements, nous allons mener une étude pour adopter des techniques d'entretien de voirie alternatives. L'intérêt est d'opter pour des matériaux innovants, plus écologiques et économiques », indique Michel Pavard, Vice-président à la voirie.

Des projets d'envergure donc, dans plusieurs domaines, afin de préserver notre environnement et de gérer plus collectivement les ressources du territoire.

Valoriser le potentiel touristique et culturel du territoire

La compétence touristique communautaire s'élargit avec le transfert de l'Espace Faïence de Malicorne-sur-Sarthe, auparavant communal. « Le Val de Sarthe était déjà propriétaire de l'île MoulinSart à Fillé, nous complétons ainsi l'offre culturelle et touristique communautaire. C'est un choix fort des élus », précise Emmanuel Franco. Le tourisme est un secteur important qui génère de l'emploi et de l'activité économique sur notre territoire ainsi que de la notoriété.

Autre nouveauté avec la création d'un office de tourisme intercommunal, obligation légale au 1^{er} janvier 2017, qui sera pensé à l'échelle de la Vallée de la Sarthe avec les Communautés de communes de Sablé et de Loué-Brûlon-Noyen pour former une destination à part entière.

Mettre en œuvre le projet culturel communautaire

« Avec 2,9 millions d'investissements d'ici 2020, l'éducation culturelle est une des priorités de notre mandat. C'est un symbole fort de lien social et d'ouverture », affirme Emmanuel Franco. Avec un investissement de 2,9 millions d'euros d'ici 2020, le Val de Sarthe démontre sa volonté de valoriser le projet culturel communautaire, à travers plusieurs outils et actions. Réinstaller un festival itinérant d'arts de la rue, renforcer les actions d'enseignement musical et d'arts visuels dans les écoles et les accueils de loisirs, créer un établissement d'enseignement culturel ouvert aux diverses pratiques artistiques, tels sont les axes de développement culturel.

« Nous avons ouvert le champ des possibles pour ce projet d'établissement artistique, au-delà de la pratique musicale.

Le futur équipement pourrait accueillir les compagnies de théâtre amateur ou les associations artistiques du territoire par exemple ». Un Pacte culturel va être signé avec le Ministère de la Culture et de la Communication. Cet engagement respectif de l'Etat et de la Communauté de communes symbolise la volonté communautaire d'oeuvrer en faveur de l'action culturelle.



Un conseil en partie renouvelé



Suite à la démission de cinq conseillers municipaux à Parigné-le-Pôlin, une nouvelle équipe municipale a été élue, le 30 octobre dernier, avec Alain Le Quéau comme Maire. Zoom sur les incidences sur le Conseil communautaire.

Cette élection municipale a entraîné le vote d'un nouvel accord local, impliquant une répartition différente des élus du Conseil communautaire. En effet, en fonction du poids démographique de chaque commune, celle-ci bénéficie d'un nombre de sièges. Désormais, le Conseil se compose de 40 membres (au lieu de 36) et le nombre de conseillers diffère selon la taille des communes.

La Suze-sur-Sarthe est désormais représentée par six délégués (deux de plus). Guécélard, Roëzé-sur-Sarthe et Spay disposent de quatre représentants (soit un de plus). Etival-lès-Le Mans, Malicorne-sur-Sarthe et Mézeray ont trois délégués (soit un nouveau membre pour les deux dernières communes). Pas de changement pour Chemiré-le-Gaudin, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Parigné-le-Pôlin et Voivres-lès-Le Mans qui ont deux conseillers. A contrario, Fercé-sur-Sarthe, Souigné-Flacé et Saint-Jean-du-Bois se voient perdre un délégué. Leur représentant est de facto le Maire, selon l'ordre du tableau établi suite à l'élection du conseil municipal. Pour ces trois communes, un suppléant a été élu pour pallier aux absences du titulaire.

Le Vice-président culture était Philippe Bergues de Fercé-sur-Sarthe. Désormais suppléant, il ne peut plus occuper cette fonction. Emmanuel Franco, le Président, assure l'intérim. Les autres Vice-présidences ne sont pas impactées.

| Communes | Conseillers communautaires, au 1/11/2015 |
|----------------------|---|
| Chemiré-le-Gaudin | Miguel Degoulet / Michel Pavard |
| Etival-lès-Le Mans | Bruno Corbin / Emmanuel Franco / Marie-Paule Quéant |
| Fercé-sur-Sarthe | Dominique Dhumeaux. Philippe Bergues (suppléant) |
| Fillé-sur-Sarthe | Thérèse Gouet / Loïc Trideau |
| Guécélard | Jacqueline Benoist / Remy Froger / Yves Tessier / Alain Viot |
| La Suze-sur-Sarthe | Geneviève Cerisier / Jean-Marc Coyeaud / Emmanuel D'Aillières / Delphine Delahaye / Marie Hamel Faure / Patrice Olivier |
| Louplande | Armelle Hervé / Noël Tellier |
| Malicorne-sur-Sarthe | Philippe Choquet / Xavier Mazerat / Carole Roger |
| Mézeray | Frédéric Bacoup / Hervé Fontaineau / Sandrine Malaterre |
| Parigné-le-Pôlin | Stéphanie Bayer / Alain Le Quéau |
| Roëzé-sur-Sarthe | François Garnier / Sophie Mousset/ Mickaël Renaud / Catherine Taureau |
| Saint-Jean-du-Bois | Jean Paul Boisard. Béatrice Levêque (suppléant) |
| Souigné Flacé | Luc Bourmault. Joël Touet (suppléant) |
| Spay | Jean-Yves Avignon / Marc Gabay / Katia Hardouin / Nathalie Monceau |
| Voivres-lès-Le Mans | Martine Couet / Claude Jousse |

19 logements sociaux bienvenus

A Louplande et à Voivres-lès-Le Mans, retour sur l'inauguration de 7 et 12 logements sociaux.

« Nous achetons les terrains au prix du marché, nous réalisons les travaux de viabilisation, et nous cédon au bailleur social les parcelles pour un coût symbolique », explique Thérèse Gouet, Vice-présidente à l'habitat. Selon cette démarche, 19 logements sociaux ont été conçus puis inaugurés à la rentrée dernière. Au Domaine de l'Arche II à Louplande, 3 T3 et 3 T4 ont vu le jour, réalisés en partenariat avec le Foyer Manceau. Le coût de l'opération ? 170 000 euros pour l'achat de terrain, les travaux de viabilisation et de voirie. Autre nouveau-né, le lotissement de la Coutardière à Voivres-lès-Le Mans qui compte désormais 6 T3, 5 T4 et un T5, le tout à ossature bois.

Une politique de développement de l'habitat social
« La Communauté de communes va investir 300 000 euros par an pour l'habitat social. Cela représente environ 1 500 000 euros d'investissement sur le

mandat », affirme Thérèse Gouet. Le territoire renforce ainsi son offre de logements sociaux et répond à de fortes demandes sur certaines communes comme La Suze-sur-Sarthe ou Voivres-lès-Le Mans. Les autres communes ne sont pas pour autant oubliées puisque des projets sont à venir à Chemiré-le-Gaudin, Fercé-sur-Sarthe et Mézeray. Affaire à suivre donc.



Inauguration du Domaine de l'Arche II avec le Foyer Manceau

RAM : 10 ans bien célébrés !

Novembre dernier a vu la fin des festivités des 10 ans du Relais Assistantes Maternelles.

Le Relais Assistantes Maternelles a vu le jour en 2004. En 2014, les professionnelles de la petite enfance avaient souhaité mettre en valeur leurs 10 ans d'actions.

Expositions, photos, rétrospectives sur le métier d'assistante maternelle, portes ouvertes des lieux d'accueils collectifs, journées des assistantes maternelles avec spectacles, les festivités se sont échelonnées durant un an. La conférence sur l'estime de soi, animée par Nadège Larcher de l'atelier des parents, a particulièrement séduit. « Des exemples de la vie quotidienne ponctués d'humour dans lesquels chacun a pu se retrouver », commente un parent.

« Nous remercions tous les participants pour cette année de temps forts », conclue Sylvie Khun-Bidaut, responsable du service.



Au plus près des tout-petits

Depuis le 1^{er} septembre, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) organise des **matinées Jeux et rencontres**, destinées aux assistantes maternelles et aux **tout-petits**, à **Guécélard, Mézeray et Spay**.

Désormais, le Relais Assistantes Maternelles propose sept lieux d'accueils et d'animations sur le territoire : Chemiré-le-Gaudin, Etival-lès-le Mans, Guécélard, La Suze-sur-Sarthe, Mézeray, Souigné-Flacé, Spay. « Cette offre vient compléter le service aux habitants. Il était important de répondre aux demandes au sein des communes récemment intégrées au territoire », commente Sandrine Malaterre, Vice-présidente à la petite enfance, au social et à l'enfance-jeunesse.



Trois nouveaux sites

Après avoir mis en sécurité les locaux communaux et associatifs, les animations ont débuté à la rentrée. Chaque mardi matin, le RAM intervient à Guécélard et Spay. Puis, le jeudi, Mézeray prend le relais. Enfin, à La Suze-sur-Sarthe, l'activité est devenue hebdomadaire (auparavant une semaine sur deux). Pour renforcer l'équipe existante et répondre aux besoins de la population, une nouvelle animatrice, Mathilde Colle, a été recrutée à mi-temps.

Pour les enfants, les matinées Jeux et rencontres sont des instants privilégiés de découverte du jeu, d'apprentissage des règles de vie en collectivité et de partage. Les assistantes maternelles peuvent, quant à elles, enrichir leurs pratiques professionnelles et sortir de leur quotidien à la maison. Les parents voient leur enfant créer des liens avec d'autres personnes, enfants et adultes, pour les préparer en douceur à la vie en collectivité. Un moment ludique d'échanges et de convivialité.

Portraits d'utilisatrices du service



Pégagie Chapron, Guécélard

« Les Jeux et rencontres du RAM apportent beaucoup aux enfants. C'est important qu'ils se sociabilisent au contact d'autres enfants. J'ai proposé cette animation gratuite aux parents, qui ont accepté. Payer une assistante maternelle représente déjà un budget, je fais attention de ne pas les solliciter pour payer en plus des activités. Sur place, j'apprécie d'être accompagnée par une professionnelle. Nous pouvons échanger sur des questions particulières, relatives aux enfants. Je n'aborde pas ce sujet avec mes consœurs. »



Lucie Langlais, Mézeray

« Les enfants que je garde sont très enthousiastes pour aller aux animations du RAM. Ils ont fait plein de choses : création d'un escargot avec une chaussette, réalisation d'une soupe maison, mais aussi des jeux adaptés à leur âge. Ils adorent les activités en collectivité, notamment les jumeaux de 3 ans. Chaque séance est un nouveau terrain de jeu. Eux, comme moi, nous découvrons de nouvelles activités que l'on pourra reproduire dans un autre contexte. La matinée passe très vite. C'est un moment vraiment agréable. »



Anita Guitton, Spay

« Cela fait 19 ans que j'exerce. L'an dernier, je participais aux animations Jeux et rencontres à Fillé. J'ai arrêté pour des difficultés de déplacement. J'étais donc ravie que le RAM ouvre un site à Spay, dans la commune où je vis. Pour les professionnelles, c'est un vrai moment de rencontres. Nous sommes 30 à 40 assistantes maternelles à Spay et nous ne nous connaissions pas. C'est l'occasion d'échanger, de trouver parfois des solutions à plusieurs, d'avoir des conseils de l'animatrice. A l'accueil du RAM, on se sent bien. »



Des accueils de loisirs harmonisés

A partir du 1^{er} janvier 2016, les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sont gérés par la Communauté de communes. Tour d'horizon des changements.

« Ouverture sur l'ensemble des vacances, tarifs harmonisés, regroupement de sites, et offre pour tous les publics de toutes les communes, nous amorçons une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire, tout en tenant compte des particularités de chaque site », explique Sandrine Malaterre, Vice-présidente.

Un accueil à chaque vacance, sur tous les sites

L'accueil de loisirs communautaire accueille les 3-11 ans à chaque période de vacances sur cinq sites (Louplande, Guécélard/Parigné-le-Pôlin, Spay, La Suze/Roëzé-sur-Sarthe et Malicorne-sur-Sarthe).

« Certains ALSH étaient ouverts une seule semaine, nous élargissons les possibilités d'accueil ». Les sites sont regroupés et fonctionnent en alternance. Autre changement, désormais les habitants d'Etival-lès-Le Mans et Voivres-lès-Le Mans ont rendez-vous à l'ALSH de Louplande.

Un service pour les 3-11 ans

L'accueil de loisirs communautaire permet d'accueillir un public plus large, notamment les moins de 6 ans.

A Spay, l'accueil de loisirs communal commençait à 6 ans. Les tout-petits auront désormais la possibilité d'être accueillis, à Guécélard ou Parigné-le-Pôlin.

Bien sûr, les activités seront toujours pédagogiques, ludiques et adaptées aux enfants. Elles seront encadrées par l'équipe d'animation existante.

Des tarifs identiques pour tous

Les habitants bénéficient désormais du même tarif, qu'importe leur commune de domiciliation. Le montant à payer diffère selon le quotient familial de la famille et le choix d'inscription (à la journée ou au forfait). Un tarif dégressif est appliqué à partir du 3^e enfant.

| Quotient familial | Journée | Forfait 4 jours | Forfait 5 jours |
|-------------------|---------|-----------------|-----------------|
| QF < 700 € | 16 € | 23,80 € | 29,75 € |
| 700 < QF < 900 € | | 36,28 € | 45,35 € |
| 900 < QF < 1200 € | | 48,76 € | 60,95 € |
| QF > 1200 € | | 61,20 € | 76,50 € |

Des ouvertures amplifiées

Les horaires et périodes d'ouverture ont été définies pour correspondre au mieux aux demandes des parents de chaque commune.

| Sites | Vacances d'hiver | Vacances de Printemps | Vacances de Juillet | Vacances d'Août | Vacances d'Automne | Noël | Accueil et départ échelonnés |
|------------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------------|--|----------------------|--------------------------|------------------------------|
| Guécélard / Parigné-le-Pôlin | 2 semaines à Guécélard | 2 semaines à Parigné | 4 semaines à Guécélard | 4 ^e et 5 ^e semaine à Parigné | 2 semaines à Parigné | / | 7h30-9h 17h-18h30 |
| Louplande | 2 semaines | 2 semaines | 4 semaines | 4 ^e semaine | 2 semaines | 1 ^{ère} semaine | |
| Malicorne-sur-Sarthe | 1 ^{ère} semaine | 1 ^{ère} semaine | 4 semaines | / | 2 semaines | / | |
| La Suze / Roëzé-sur-Sarthe | 2 semaines à La Suze | 2 semaines à Roëzé | 4 semaines sur chaque site | 4 ^e et 5 ^e semaine à Roëzé | 2 semaines à La Suze | / | 7h-9h 17h-18h30 |
| Spay | 2 semaines | 2 semaines | 4 semaines | 4 ^e et 5 ^e semaine | 2 semaines | / | 8h-9h 17h-18h |

Des vacances de Toussaint animées

Les vacances ne rythment pas avec ennui au Val de Sarthe ! A la Toussaint, 80 jeunes ont participé aux animations du service enfance-jeunesse.

A Etival-lès-Le Mans, Fillé-sur-Sarthe, Guécélard, La Suze-sur-Sarthe, Louplande et Spay, Cécile, Amaury, Théo, Louis et Laura étaient sur le qui-vive. Leur objectif ? Que les jeunes passent de bonnes vacances dans le cadre de l'opération ticket sport et culture. Mission réussie pour les animateurs du service enfance-jeunesse ! Pas de célébrations d'Halloween pour ces premières vacances de l'année scolaire, et pour cause, le programme était déjà bien rempli.

Plein les yeux à Paris !

La première semaine a été marquée par une sortie à la journée à Paris. Au programme : visite guidée de la Cité du cinéma et découverte des studios de tournage, puis visite libre à l'aquarium de la Porte Dorée. « *J'ai retrouvé les voitures de mes films préférés* » s'enthousiasme Martin, repris par Louise « *c'était intéressant de voir comment se réalisaient les scènes de cascade* ». Une agréable journée qui a impressionné les 50 ados et laissé de bons souvenirs. « *L'après-midi c'était cool on était autonome dans l'aquarium, explique Vincent. Les poissons étaient tous beaux* ».

Comme des pros, en musique

La seconde semaine, le fil rouge était un projet musical intergénérationnel encadré par Stéphane Corsaletti et Olivier Grousseau, enseignants de l'école de musique communautaire. Durant quatre jours, cinq jeunes se sont initiés et ont pratiqué la musique. Découverte du rythme, de la mélodie, jeu d'impro, le contenu était



La voiture du film «Le 5^e élément» a marqué les esprits à la Cité du cinéma

riche. A la fin du projet, ils ont donné une représentation au foyer logement de La Suze-sur-Sarthe. « *Chacun de nous était stressé et impatient mais c'était génial de se produire devant un public* », s'accordent-ils. « *Nous avons pris le goûter avec les personnes âgées du foyer, c'était un bon moment, on a appris à se connaître* ». Les jeunes se disent partants pour participer à un autre projet intergénérationnel, sur une thématique au choix.

Des vacances rythmées et appréciées

Parmi les activités les plus plébiscitées, on trouve le handi-basket, le handball, la cuisine et la création de bijoux. « *Sur 61 familles inscrites, il y a eu une dizaine de nouvelles* », indique Fabienne Martineau, responsable du service. « *Nous fermons pour les fêtes de fin d'année. Les activités reprendront aux vacances de février* ». Rendez-vous est pris.

Les musiciens de la semaine répètent avant la représentation finale devant les personnes âgées du foyer logement : Mina et Betty à la basse, Louise à la batterie et au chant, Eloïs au synthé et Mathis à la musique assistée par ordinateur.



Malicorne Espace Faïence devient communautaire



Au 1^{er} janvier 2016, la Communauté de communes du Val de Sarthe s'enrichit d'un nouveau patrimoine : celui du Musée de France, Malicorne Espace Faïence.

Depuis la dissolution de la Communauté de communes du Pays Malicornais, la gestion de l'Espace Faïence pesait lourd sur les finances de la Commune de Malicorne-sur-Sarthe. Il y a encore un an, l'établissement se trouvait dans une situation difficile. Le 24 septembre dernier, le Conseil communautaire proposait le transfert du musée au Val de Sarthe, complétant ainsi l'offre culturelle et touristique du territoire, et apportant une solution de gestion pérenne.

Une politique de préservation du patrimoine local

« Soutenir l'Espace Faïence, c'est soutenir l'activité économique et culturelle de notre territoire. C'est sauver les emplois locaux, que ce soit directement au musée et indirectement par rayonnement », affirme Emmanuel Franco, Président. « Il est apparu évident que le projet communautaire intègre ce passé lié à la céramique qui a fait vivre, et fait toujours vivre à ce jour, des artisans créateurs ».

Concrètement, le budget de Malicorne Espace Faïence sera constitué des recettes du musée, d'une subvention du Département et des fonds propres de la Communauté de communes. L'Etat, garant de l'appellation Musée de France, poursuivra son accompagnement scientifique et culturel. « Et nous l'espérons, renforcera sa collaboration financière », ajoute Emmanuel Franco. « Certes, la culture a un coût mais sa préservation et l'apport qu'elle procure à chacun ont une valeur inestimable. La culture, c'est

aussi un vecteur de valorisation et de rayonnement d'un territoire grâce aux activités qu'elle génère. »

Vers un projet de territoire transversal

Depuis presque 300 ans, des faïences sont produites dans les ateliers de la cité faïencière de Malicorne. On y trouve des ajourés « fait main » dans la pure tradition, ainsi que des pièces dans le style Rouen, Delf, ou encore Marseille, aux décors riches et variés. De ce patrimoine est né un musée, en 2001, consacré à l'histoire et à la valorisation des collections de faïence. Vivant, ce lieu s'attache à présenter une dynamique d'expositions autour de la faïence et de la céramique contemporaine. Des animations, des ateliers d'initiation au travail de l'argile et une boutique enrichissent l'offre.

Aujourd'hui, Malicorne Espace Faïence accueille environ 20 000 visiteurs (adultes et enfants en ateliers pédagogiques). L'objectif est d'accroître cette fréquentation en mettant en lien les différentes offres culturelles et touristiques du Val de Sarthe, et plus largement de la Vallée de la Sarthe (autres musées, bases de loisirs, salles de spectacle...). La volonté est de développer une véritable cité des métiers d'arts à Malicorne-sur-Sarthe, dans les dix années à venir, en favorisant l'installation d'artisans d'art. D'ici à 2020, la feuille de route consistera à ériger les premières pierres d'un édifice, socle d'un avenir culturel partagé pour le Val de Sarthe.

2016, cap sur la culture et le tourisme

La nouvelle saison culturelle et touristique du Val de Sarthe débute mi février avec la réouverture de Malicorne Espace Faïence, suivie de celle de l'île MoulinSart le mois suivant. Zoom sur les principaux temps forts.

A Malicorne Espace Faïence

Le musée de la faïence et de la céramique réouvre ses portes le 12 février. Cette saison, il accueillera les céramistes de renom Marie-Laure Guerrier, Brigitte Pénicaud et Jean-Pierre Viot. Les créations des artistes Paul Moal, Véronique Bénony, Mathilde Lemancq, Annick Grandjean et l'EMA-CNIFO (Centre international de formation aux métiers d'art et de la céramique) prendront place dans les différents espaces temporaires.

Le festival d'art contemporain manceau, Puls'art, se déclinera en deux temps sur le territoire du Val de Sarthe. Il sera lancé au musée avec l'exposition de Fanny Alloing. Et l'After Puls'art se tiendra sur l'île MoulinSart avec des créations contemporaines en direct.

Les œuvres de l'exposition Toupies, échec et mat, inventées au sein des structures du collectif Handi-Moi Oui développeront la thématique du jeu. Le musée, à l'initiative de ce projet, a fait appel au Musée national Le Louvre qui pourrait contribuer à un apport patrimonial par le prêt d'œuvres.

Malicorne Espace Faïence vous donne également rendez-vous aux journées européennes des métiers d'art, à la Nuit des musées ainsi qu'aux journées européennes du patrimoine.

Malicorne Espace Faïence, c'est aussi un centre ressource où le travail du geste est sacré. L'atelier céramique du musée est ouvert aux adultes et aux enfants. Profitant des collections anciennes et des expositions comme sources d'inspiration, les différents cours et stages offrent la possibilité, toute l'année, de découvrir, de s'initier ou de se perfectionner à son rythme.



Les créations de Marie-Laure Guerrier, Paul Moal et Brigitte Pénicaud seront présentées à l'Espace Faïence.

Un artiste dans les écoles

Au printemps, Mehryl Levisse mènera des ateliers dans des établissements scolaires du Val de Sarthe, afin de présenter, en juillet-août, une exposition autour du monstre, au Centre d'art de l'île MoulinSart, à Fillé-sur-Sarthe. Deux classes du collège Trouvé Chauvel de La Suze-sur-Sarthe (5^e) et deux classes des écoles publiques de Parigné-le-Pôlin (CE2-CM1) et de Guécélard (CM1-CM2) y participeront.

À partir des peurs et des désirs du monde, des traces de l'enfance, Mehryl Levisse crée des environnements, bricolés de toute pièce, dans lesquels il se met en scène. L'artiste cherche à restituer ces images mentales, parfois transformées par la mémoire. Chaque composition fait l'objet d'une captation photographique qui révèle le quotidien tel un théâtre où se mêlent scènes de vie, de rêves et de jeu.



© M. Levisse, L'âme des gibiers, 2012 (détail).

Le Centre d'art de l'île MoulinSart reçoit le soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles (dans le cadre des actions d'éducation artistique et culturelle) et de la Région des Pays de la Loire.



Le marché gourmand et artisanal revient cette année en octobre prochain.

A l'île MoulinSart

De mars à octobre, l'île MoulinSart se pare de ses plus beaux atouts pour offrir aux visiteurs une programmation d'animations non stop, riche en diversité et en convivialité.

Au programme, des nouveautés comme chaque année mais aussi des incontournables qui reviennent tant ils plaisent au public conquis. Parmi eux : Gros plan(t) sur le potager le 8 mai, les spectacles vivants de l'île en été chaque dimanche en juillet et août, l'après-midi activités de pleine nature pour tous le 4 septembre, les journées européennes du patrimoine le 18 septembre et pour clore la saison, le Marché gourmand et artisanal qui se tiendra le 16 octobre.

L'île MoulinSart cultive l'art du partage et de la transmission. Ainsi, elle propose à chacun un panel d'activités pour s'épanouir. Pour les enfants, des ateliers d'arts visuels sont organisés au Centre d'art chaque mercredi en juillet et en août, ainsi que des ateliers petits meuniers au Moulin Cyprien tous les mercredis des vacances scolaires. Les adultes peuvent s'adonner au canoë sur la rivière chaque week-end de juin à août. Le partage se fait aussi autour d'une bonne table entre amis, en famille au restaurant du site, dans une ambiance conviviale ou encore autour du four à bois pour déguster des confectons à base de farine produite sur site, au Moulin Cyprien.

Au Centre d'art de l'île MoulinSart

Le 12 mars, la saison s'ouvre avec une exposition au Centre d'art, issue du festival de l'image manceau, Les Photographiques, dont le thème 2016 portera sur l'humanisme, sujet prégnant et tellement d'actualité. Pour la 3^e édition de ce partenariat, Carlos Ayetsa et Guillaume Bression présenteront deux séries réalisées dans la « no go zone » de Fukushima, quatre ans après la catastrophe nucléaire.

Inspiré par le moulin de l'île, Lucas Grandin proposera ensuite une vision poétique, en son et en mouvement, de cette machinerie fantastique.

En septembre, les productions d'étudiants de l'École supérieure des Beaux-arts Tours Angers Le Mans, fruits d'une résidence au mois de juillet, seront à découvrir en plein air.

En cette fin d'été, le Centre d'art accueillera aussi le travail de dessin de Faustine Jacquot, sur le thème des baigneurs, teinté d'humour noir et grinçant. Une résidence de médiation aura lieu en amont avec des rencontres-ateliers autour de la narration et du fanzinat (publication indépendante et artisanale).

Pour découvrir les univers de chaque artiste : rendez-vous pour un nouveau cycle de trois apéro-conférences, un soir par mois (avril, mai et juin), dans les Communes du territoire !

De gauche à droite :
 © G. Bression & C. Ayesta, Série Revenir sur nos pas, 2011-2014.
 L. Grandin, Symphonie pour 25 platines, 2014.
 F. Jacquot, Série Les Baigneurs, 2015.



Des incivilités qui coûtent cher !

La majorité des habitants trie ses déchets. Toutefois, plusieurs incivilités environnementales ont été constatées sur le territoire, engendrant un coût d'entretien.

Depuis 2005, des points d'apports volontaires sont mis en place dans chaque commune. Ces conteneurs permettent de trier les déchets. Il en existe deux types : le conteneur multimatériaux pour les emballages papiers, cartons et plastiques, et celui dédié au verre.

« Malheureusement, nous constatons de plus en plus d'incivilités : des ordures ménagères ou du tri sélectif déposés au pied des conteneurs et non à l'intérieur, des encombrants qui devraient être en déchetterie, des erreurs de tri, et même des carcasses d'animaux abandonnées », déplore Brian Chesneau, responsable du service environnement du Val de Sarthe.

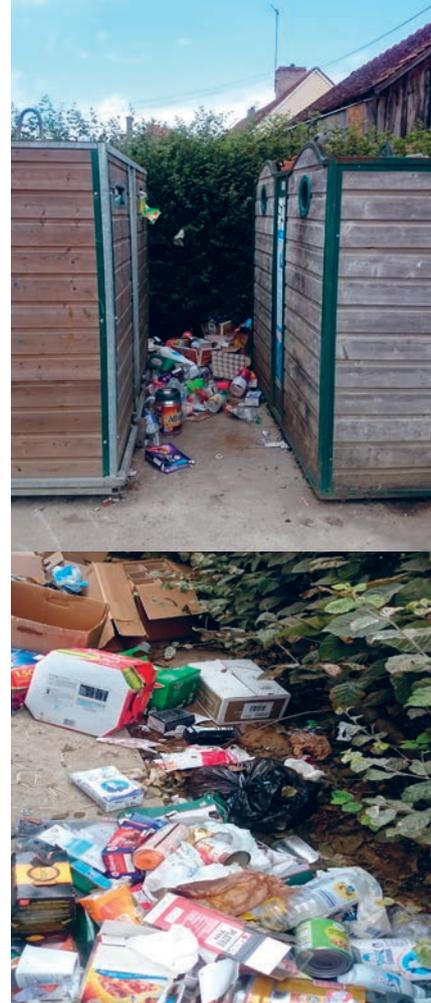
60 000 euros par an

Ces incivilités coûtent 60 000 € par an à la Communauté de communes ! « La redevance des ordures n'a pas subi d'augmentation au cours des deux dernières années. Nous aimerions continuer sur cette lancée mais ces surcoûts risquent de ne pas nous le permettre », alarme Mickaël Renaud, Vice-président chargé de l'environnement.

Dans chaque commune, ce sont les agents communaux, mis à disposition de la Communauté de communes, qui nettoient les points d'apports volontaires.

« Il m'arrive d'en voir déposer des déchets alors même que je suis en train de les enlever. Je leur explique que ce n'est pas l'endroit, mais ils s'en fichent », explique l'un d'eux, dépité. « Et le temps que l'on passe à réparer ces mauvaises pratiques se fait au détriment de l'entretien des communes par exemple ».

« Nous appelons donc à la vigilance et au geste citoyen. Chacun doit prendre ses responsabilités », préconise Mickaël Renaud. Les auteurs des faits risquent jusqu'à 130 € de participation au nettoyage des conteneurs.



Ici, les conteneurs de Roëzé-sur-Sarthe, régulièrement victimes de nombreuses incivilités.

Des consignes de tri à respecter

EMBALLAGES - PAPIERS

Bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, boîtes et suremballages en carton, papiers, journaux, magazines, enveloppes blanches avec ou sans fenêtre



VERRE

Bouteilles, pots et bocaux en verre



Rappel :

- Les sacs à ordures ménagères doivent être sortis la veille au soir de la collecte. Ils sont collectés une fois par semaine dans chaque commune.
- Vous pouvez faire votre propre compost en recyclant les déchets verts et alimentaires (branchages, feuilles, épiluchures de fruits et légumes...).
- Les déchetteries de Guécélar et Roëzé-sur-Sarthe accueillent vos encombrants.

Déchetterie, un nouveau local spécialisé

Dès janvier, un nouveau local pour le stockage des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) est à votre disposition à la déchetterie communautaire de Roëzé-sur-Sarthe.

Jusqu'à présent, les déchets d'équipement électriques et électroniques étaient stockés dans une benne de 18 m³ qui accueille vos machines à laver, sèche-cheveux, télévisions, imprimantes, ordinateurs, tablettes, téléphones... « *Or, nous constatons des infractions. L'objectif est d'éviter le vandalisme et le vol de matériel sur le site* », informe Brian Chesneau, responsable du service environnement. La benne sera donc remplacée par un local plus sécurisé. L'occasion également de refaire toute la zone de bout de quai où sont stockés les huiles de vidange, les pneus, les filtres à huile...

42 000 euros d'investissement

Les travaux débuteront début janvier. La maçonnerie est réalisée par l'entreprise LMBTP, l'électricité par SN SAPLEC, les charpentes et la couverture métallique par la société voisine Bobet. La déchetterie restera ouverte pendant le chantier mais des difficultés de circulation sont à prévoir.

Esquisse du futur quai



Handicap : le Val de Sarthe s'engage pour l'accessibilité

Pour rendre accessibles les établissements recevant du public (ERP), la Communauté de communes a rendu son agenda d'accessibilité programmée. Trois ans de travaux sont annoncés, pour un montant de 28 400 euros.

La loi du 11 février 2005 donnait dix ans aux collectivités pour rendre accessible son patrimoine aux personnes handicapées (handicap moteur, psychique, malvoyants et malentendants). Compte tenu des difficultés financières et techniques, de nombreux territoires n'ont pas respecté les délais. Aussi, dans un décret de septembre 2014, l'Etat a créé le concept d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour permettre aux collectivités de se mettre en conformité dans un délai de 1 à 9 ans selon l'étendue de leur patrimoine.

« *L'Ad'AP identifie les ERP à mettre en conformité, la liste des travaux à réaliser, leur coût et calendrier. Pour concevoir ces Ad'AP, le Val de Sarthe et les communes se sont regroupées pour négocier un tarif plus avantageux. Trois cabinets d'étude ont été retenus : JSG, la SOCOTEC et Véritas* », précise Michel Pavard, Vice-président.

Trois ans d'aménagements

Pour la Communauté de communes, les principaux investissements concernent la mise en accessibilité du site de l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe et de la Maison de la randonnée à Saint-Jean-du-Bois (respectivement 11 100 et 7 800 euros pour l'installation de signalétique, de rampes et de garde-corps). « *Et nous allons aller plus loin pour que MoulinSart obtienne la labellisation Tourisme handicap* », ajoute Michel Pavard. Des travaux sont également prévus à la déchetterie et dans les espaces des services communautaires accueillant du public. « *Il est important d'identifier les bornes d'accueil, les portes, les panneaux* ». Un vaste programme est donc lancé, rendez-vous en 2019.

Val de Sarthe : les événements culturels et touristiques de votre territoire

Événements organisés par la Communauté de communes : Ecole de musique, Musée Malicorne Espace Faïence, Île MoulinSart. Listing non exhaustif.

JANVIER

30 janvier

Concert des ateliers de musiques actuelles, 20h.

FEVRIER

A partir du 12 février

Expositions Mathilde Lemancq et Véronique Benony, MEF*.

Vacances de février

Stage de poterie pour les 6/12 ans, MEF*.

MARS

Tout le mois

Exposition Véronique Benony, MEF*.

5 mars

Concert d'orchestres juniors. Salle Jean Rondeau, domaine du Houssay à Spay.

11 mars

Concert piano/voix, MEF*.

A partir du 12 mars

Exposition Carlos Ayesta et Guillaume Bression, Centre d'art, île MoulinSart**.

Jusqu'au 28 mars

Exposition Mathilde Lemancq, MEF*.

AVRIL

Tout le mois

Exposition Véronique Benony, MEF*.

2 et 3 avril

Journées Européennes des Métiers d'Art, MEF*. Visite des collections et animations.

Jusqu'au 10 avril

Exposition Carlos Ayesta et Guillaume Bression, Centre d'art, île MoulinSart**.

Vacances de printemps

Stage de poterie pour les 6/12 ans, MEF*.

A partir du 14 avril

Exposition Fanny Alloing, MEF*.

A partir du 23 avril

Exposition Lucas Grandin, Centre d'art, île MoulinSart**.

30 avril

Concert guitare/voix. Guinguette, île MoulinSart**.

MAI

Tout le mois

Exposition Véronique Benony, MEF*.

Exposition Lucas Grandin, Centre d'art, île MoulinSart**.

Jusqu'au 8 mai

Exposition Fanny Alloing, MEF*.

8 mai

Gros plan(t) sur le potager, île MoulinSart**.

Courant mai

Concert Quatuor de saxophones.

21 mai

Concert Covers 4, 20h. Salle polyvalente de la Suze-sur-Sarthe.

Nuit européenne des musées, MEF*. Entrée gratuite de 19h à 22h.

A partir du 25 mai

Exposition collectif Handi-Moi Oui, MEF*.

MEF*: Malicorne Espace Faïence
Île MoulinSart** : à Fillé-sur-Sarthe